

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE  
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024  
L'Officiel n° 08  
Du 26 Septembre 2023

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

**PLAISIR**

Plaisir de jouer à tout âge  
et tout niveau

R

**RESPECT**

Respecter l'adversaire,  
l'arbitre, l'encadrement

Ê

**ENGAGEMENT**

Engagement  
du corps et du cœur

T

**TOLÉRANCE**

Exemplaire dans l'accueil  
de toutes les aptitudes

S

**SOLIDARITÉ**

Solidarité du football français  
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : [secretariat@aude.fff.fr](mailto:secretariat@aude.fff.fr)

# NOS PARTENAIRES



PRÉFET  
DE L'AUDE



# COMMISSION JEUNES

PV du 20/09/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Mr Alain DROUIN,

Absent excusé : Mr Patrice BOFFELI, Mr David CARASCO

## CATEGORIE U<sub>12</sub>

Pour cette nouvelle compétition nous vous rappelons les joueurs et joueuses autorisées à participer : Peuvent participer aux rencontres de la compétition U<sub>12</sub> les garçons et filles U<sub>12</sub> nés en 2012, 3 joueurs U<sub>11</sub> nés en 2013 ainsi que les joueuses U<sub>13F</sub> nées en 2011. Les joueuses U<sub>14F</sub>, nées en 2010 ne sont pas autorisées à participer à la compétition.

## CATEGORIE U<sub>12</sub>/U<sub>13</sub>

- En niveau 1 poule A l'équipe **FC BRIOLET 1** remplace Exempt
- En niveau 2 poule B l'équipe du **FC BRIOLET 1** est remplacée par Exempt

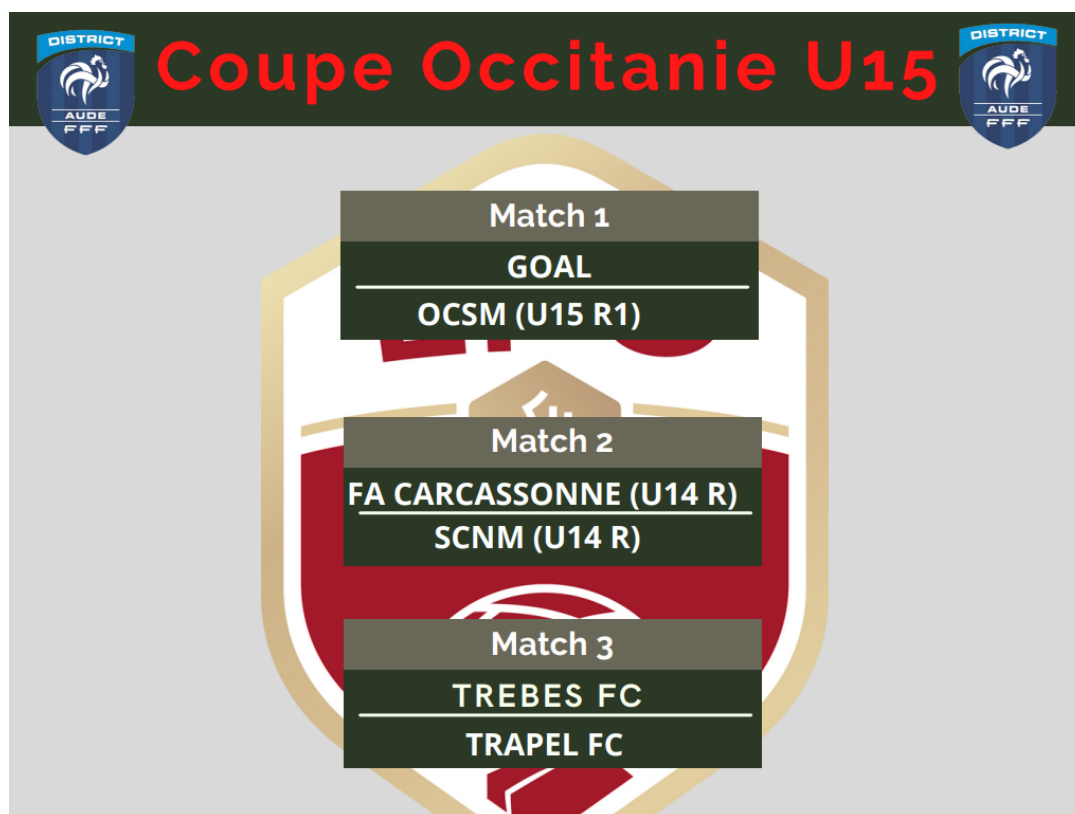
## CATEGORIE U<sub>14</sub>

La rencontre FCAA-FUN prévue le 6/10/2023 se jouera le dimanche 7 octobre à 12h.

## CATEGORIE U<sub>15</sub>

- **Journée du 17/09 Niveau 2 poule A**
  - o US Minervois – RC Badens Rustique : **Forfait US MINERVOIS** amende 39€
- **Journée du 23/09 Niveau 2 poule A**
  - o **O.Cuxac-US Minervois** se jouera le 21/10 accord des 2 clubs

**Tirage coupe d'Occitanie.**  
**Les rencontres se joueront le 4 ou 5 novembre**



**Coupe Occitanie U15**

**Match 1**  
GOAL  
OCSM (U15 R1)

**Match 2**  
FA CARCASSONNE (U14 R)  
SCNM (U14 R)

**Match 3**  
TREBES FC  
TRAPEL FC

## CATEGORIE U17

### Journée du 17/09 niveau 2

- Trapel 2 – FC Haute Vallée **Forfait FC HAUTE VALLEE** Amende 39€

**Tirage coupe d'Occitanie.**  
**Les rencontres se joueront le 4 ou 5 novembre**



**Coupe Occitanie U17**

**Match 1**  
TREBES FC OU GFC  
FU NARBONNE (U16 R2)

**Match 2**  
GOAL  
US CONQUES (U17 R2)

**Match 3**  
OC SUD MINERVOIS  
FA CARCASSONNE (U17 R1)

## DIVERS

- **Les inscriptions en coupe de l'Aude doivent se faire sur FootClubs jusqu'au 27/09. Passé cette date AUCUNE inscription ne sera acceptée.**
- Pour rappel, article 160 des règlements généraux de la FFF : « *Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1* »
- A partir de cette saison les clubs pourront changer de terrain jusqu'au vendredi 16h sans demander l'accord du club adverse.
- **Contrairement a ce qui a été annoncé sur le dernier PV, le prochain tour de coupe de la ligue se jouera le 4 novembre.**
- Le club de Fleury ne nous ayant apporté aucune garantie quant au nombre de licenciés U14/U15, l'équipe n'a pas été intégrée en phase 1. *Elle pourra être inscrite en coupe et en phase 2 (sous réserve qu'elle soit inscrite avant la date limite)*
- Cette saison, en première phase, nous avons 24 équipes U17, soit 4 équipes de plus que la saison dernière, 29 équipes U15, soit 4 équipes de plus que la saison dernière et enfin 58 équipes de U12/U13 soit 5 de plus que la saison dernière.  
**Nous avons donc une augmentation de 13.3% du nombre d'équipes U13/15/17**

**Le Président**

**M. Jérôme Tisseur**



# COMITE DE DIRECTION

Vote soumis sur la boucle Telegram du Comité Directeur le vendredi 15 septembre 2023 à 10h00.

Présidence : *Mr Pierre MICHEAU, Président du District.*

Membres Présents lors du vote :

*Mrs Pierre FABRE - Thierry LESVIGNE - Cédric LOPEZ - Franck VARILLES - Guillaume VALAT - Patrice BOFFELLI - David CARRASCO - Gilles DODEMAN - Nicolas BELLEGUEULE - Nicolas FROMENT- Sébastien VIVO-Alexandre BANDIERA.  
Mme Fabienne GINER.*

Membre absent excusé :

*Mr Henri MONTESPAN*

## MUTES SUPPLEMENTAIRES

*Comme les prévoient le règlement des dispositions communes du District, les clubs ont la possibilité de bénéficier de mutés supplémentaires lorsqu'ils disposent d'un encadrement diplômé. Certains clubs ont effectué une demande auprès du District :*

### OCSM :

*Tardieu Sébastien, éducateur - Séniors D1 - titulaire du BMF.*

*Marrillat mickael, éducateur U17 - Niv 1 - titulaire du BEF.*

### O. CUXAC D AUDE :

*Lannes Yohan, éducateur - Séniors D1 - titulaire du BMF.*

### CASTELNAUDARY :

*Henri Esquirol – Séniors D2 – Animateur seniors*

*Les personnes référencées auront l'obligation d'être présentes sur les feuilles de matches des équipes qui bénéficient de ce muté. Les commissions compétentes vérifieront la présence des personnes sur les FMI et pourront retirer l'accord du muté supplémentaire en cas de manquements*

## RECTIFICATIF

*Sur le dernier PV, une erreur s'est glissée sur le fichier concernant les sanctions financières aux joueurs. En l'occurrence, au niveau de l'article 13-1 la sanction est de 100€ pendant le match et 150€ hors match. Or seul la ligne 150 apparaissait.*

*De plus n'est pas apparu, les frais d'engagements de la Coupe des Réserves s'élevant à 40€ ainsi que les frais U12 s'élevant à 26 €.*

## MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

*Afin de faciliter l'organisation de la planification des installations, à partir de cette saison, pour les compétitions U12 à 17, coupe ou championnat, ainsi qu'en catégorie séniors, coupe ou championnat, les clubs sont autorisés à changer de terrain jusqu'au vendredi 16h sans accord du club adverse."*

## GROUPEMENT

*Le comité de direction valide la modification du groupement GFPLM avec le retrait du club de Villasavary.*

**Le Vice-Président délégué**

**Alexandre BANDIERA**



**Le Président du District**

**Pierre MICHEAU**



# COMMISSION SENIORS

PV du 20/09/2023

Président : M. Alexandra BANDIERA

Présents : Frederic REFFLE, Tristan ROBERT-TRAEGER

Excusé : M. Lorenzo BERTONA

## COUPE OCCITANIE

### 1<sup>ER</sup> TOUR

**30/09/2023 à 20H00**

HMO – CORBIERES

**01/10/2023 à 14H30**

PIEUSSE – NAUROUZE

USM – TREBES

RAZES OL – GRUISSAN

Les matchs suivants devront se jouer en semaine avant le 05/10/2023 :

UFL – CUXAC

PEZENS – OCSM

TRAPEL PENNAUTIER - BRIOLET

### 2<sup>nd</sup> TOUR

**01/10/2023 à 14H30**

LEUCATE – CONQUES

En instance du 1<sup>e</sup> tour, les matchs du 2<sup>nd</sup> tour devront se jouer avant le 19/10/2023

## COUPE LOPEZ « IDEC »

**01/10/2023 à 14H30**

QUILLAN – ESPERAZA

LAUQUET – ALZONNE

15h LIMOUX – LE COUGAING

ENT FCHC/OCSA – ST NAZAIRE

15h30 BRAM – VILLASAVARY



**COUPE DES RESERVES**  
**« CHALLENGE FRANCIS MAIGRON »**

**01/10/2023 à 11H00**

**OCSM 3 – ATLAS LEZIGNAN 2**

Le président

M. BANDIERA Alexandre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Bandiera', enclosed within a large, loopy circular flourish.